

Informations

Accès : En arrivant par l'autoroute A 51 de Marseille, prenez à Aix-en-Provence la sortie "Jas de Bouffan" et ensuite la D10 en direction Eguilles. En arrivant par la RN7 tournez au rond-point "Lignane" en direction Eguilles.

Parking : Parking Espace G. Duby

Contacts utiles :

> N° accès massif :
0811 20 13 13
(coût d'un appel local)

> Tourisme :
www.visitprovence.com

> Transport :
www.lepilote.com

> Bureau municipal
du tourisme Eguilles :
04 42 92 49 15

Découverte :

> Fer : Métal Projekt
ZI Les Jalassières
2460 Route des Milles
13510 Eguilles
tél. : 04 42 92 63 96

> Fer : Henri Ventajol
Création
10 Cours Bremond
13290 Les Milles
tél. : 04 42 39 25 99

> Gourmandise :
Confiserie Nouvelle
Confiserie du Trésor
RN7
2620 chemin de Maliverny
13540 Puyricard
tél. : 04 42 21 23 38

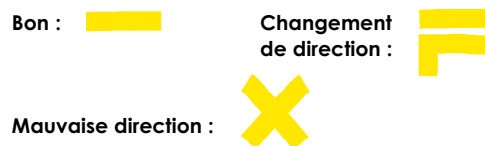


Distance Marseille : 43 km
Distance Aix en Provence : 11 km
Distance Martigues : 55 km
Distance Arles : 65 km
Distance Avignon : 61 km

Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge
(marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction.
La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.



Le balisage est réalisé bénévolement
par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour promener en Provence

*La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent
à tous mais elles appartiennent à quelqu'un.
Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.*

- Restons sur les chemins balisés.
 - N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.
 - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
 - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
 - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
 - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
 - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.
- Par arrêté préfectoral, l'accès aux espaces naturels sensibles est réglementé du 1er juillet jusqu'au samedi précédant le 2^e dimanche de septembre inclus. Se renseigner auprès des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative ou des mairies.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surevaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
Tél. : 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10
sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Chaîne de la Fare

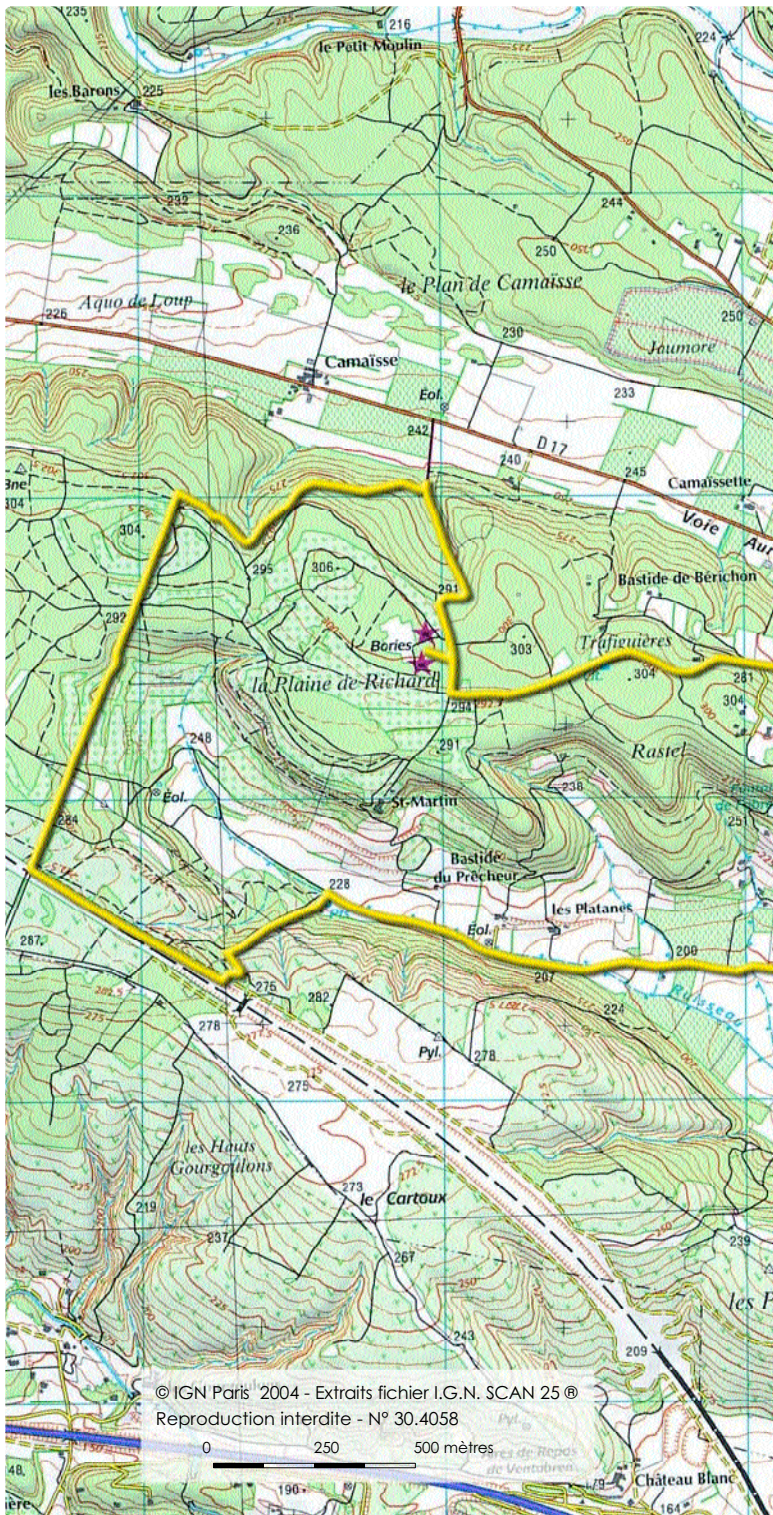
Topo Rando



Eguilles : Balade dans les collines

> Boucle
Durée : 3H30
Longueur : 13 Km
Dénivelé : 200 m
Niveau : moyen





Itinéraire :

Balisage jaune

➔ Sens de l'itinéraire

Stationner au parking de l'Espace G. Duby dans le village.

De la place de la Mairie, montez la rue du Grand Logis, puis après la place du Vieux Four, prenez la direction du chemin des Grappons par la rue St-Antoine (Circuit Saint-Martin : 25 mn). Cette étroite voie en balcon, vous offre sur la gauche, un

magnifique panorama : la plaine de l'Arc, en son milieu, le mamelon de Pierredon, première agglomération d'Eguilles, le massif de l'Etoile, l'Etang de Berre...

En contrebas, le vieux village autrefois protégé par ses falaises et ses remparts et au bout du chemin, à droite, l'ancien moulin des Grappons. Traverser plus loin la RD18 qui, sur ce tronçon, emprunte l'ancien chemin des transporteurs de sels (sauriers), le chemin salier de Berre aux Alpes.

Suivre après le stade le chemin de Rastel, d'abord au milieu des quelques villas de la périphérie du village, ensuite en grim pant légèrement dans la pinède.

Le chemin aboutit à la très vaste oliveraie du domaine de Saint-Martin.

C'était au XI^e siècle, l'une des nombreuses dépendances de l'Abbaye St-Victor de Marseille.

On poursuivra sur la droite le circuit, en direction des bories. Un sentier secondaire vous permet de satisfaire votre curiosité. Puis, revenant sur vos pas, vous poursuivrez la piste principale.

Peu avant de rejoindre le vallon cultivé où passe la Voie Aurélienne, obliquer sur la gauche où un raidillon a été dégagé à travers la colline. Là encore, on peut imaginer y voir des dizaines de milliers de moutons, les ânes et les bergers en transhumance. On passe en effet à deux ou trois reprises, à côté de pierres et de tas de pierres effondrés.

Ce sont les anciennes bômes de la carrière de transhumance d'Arles, qui ont été réimplantées en 1840.

Il y avait alors dans la garrigue, une large tranchée de 20 mètres de large pour "l'écoulement" des transhumants. A chacune de ces bômes, en correspond une autre, limitant la voie au milieu des argelas et des broussailles.

Progressant vers le sommet du plateau, vous longez les limites du domaine St-Martin. Puis traverser le grillage pour, vers le sud, suivre un sentier en limite de l'oliveraie et de la chasse gardée de la Cordière.

La balade se poursuit le long de la clôture pour finir par longer la ligne T.G.V. sur environ 500 mètres. Profitons d'un magnifique belvédère, vue sur la Trévaresse, Sainte-Victoire, Mont Aurélien, la Ste-Baume, l'Etoile jusqu'à l'Etang de Berre. Le regard croiera Eguilles, Ventabren et bien d'autres sites à redécouvrir.

On redescend ensuite vers Eguilles sur un chemin se frayant un passage au travers de la végétation, puis par le frais vallon du Bouldidou qui s'évase progressivement en une vaste et riche plaine (largement exploitée dès le II^e siècle) et parcourue par tout un réseau souterrain d'irrigation.

On remarquera l'opposition entre les "Costes d'Eguilles" (sur la gauche) et leurs vallonnements taillés en terrasses autrefois couvertes d'oliviers et sur la droite, la masse calcaire du Pontails, peu propice aux cultures mais recherchée pour la dureté de sa pierre.